

Cycle secondaire
Année scolaire 2018-2019

Jounieh, le 19 novembre 2018
Réf. : Int.182/18-19

Chers parents,

Nous vous informons que les élèves des classes de 5^e, 4^e et 3^e, et dont les salles de classe se situent au 3^e et 4^e étages du bâtiment B du lycée, ne sont pas autorisés à utiliser les ascenseurs, pendant toute la journée scolaire, et doivent utiliser les escaliers.

Nous nous trouvons dans l'obligation de vous annoncer que les excuses ne sont plus permises que dans des cas de force majeure, et suite à un rapport médical, délivré à la Direction et certifié, par suite, par le médecin scolaire, car nous recevons continuellement des rapports qui ne sont pas conformes à l'état de santé de l'élève et des excuses que nous jugeons non valables.

Toutefois, la Direction fait preuve de compréhension concernant le poids des cartables et autorise aux élèves qui le souhaitent à les déposer dans les ascenseurs, seulement le matin, pour les faire monter jusqu'à l'étage de leur salle de classe, et ceci, sans qu'une demande ne soit formulée au préalable.

Finalement, nous vous signalons que les « rapports médicaux » et les excuses que nous avons déjà reçus ne seront plus pris en considération à partir du mercredi 21 novembre 2018. Au besoin, prière de renouveler la demande uniquement par l'intermédiaire d'un rapport médical détaillé, mentionnant la durée demandée, sachant que la Direction vous fournira la décision finale prise par le médecin scolaire.

Merci de votre compréhension.

Rony GHARIOS
Responsable pédagogique



Sekundarstufe
Schuljahr 2018/2019

Jounieh, den 19. November 2018
Ref.: Int.182/18-19

Liebe Eltern,

wir weisen darauf hin, dass es den Schülerinnen und Schülern der Klassenstufen 7, 8 und 9, deren Klassenräume sich in der 3. und 4. Etage des Gebäudes B befinden, nicht die Fahrstühle nutzen dürfen, sondern ausschließlich die Treppen.

Ab sofort werden keine Krankschreibungen mehr akzeptiert, da diese vermehrt ungerechtfertigt waren. Alle Krankschreibungen werden fortan von der Schulärztin überprüft und nur dann genehmigt, wenn diese als notwendig bewertet werden.

Die Schulleitung hat allerdings Verständnis dafür, dass die schweren Schultaschen nicht die Treppen hochgetragen werden müssen. Aus diesem Grund ist es den Schülerinnen und Schülern gestattet, die Schultaschen ausschließlich morgens mit dem Fahrstuhl hochfahren zu lassen.

Abschließend weisen wir darauf hin, dass bisherige „Krankschreibungen“ ab Mittwoch, dem 21. November 2019 als nichtig erklärt werden. Im Bedarfsfall kann der Schulleitung eine neue Krankschreibung vorgelegt werden, die anschließend von der Schulärztin überprüft wird. Die Entscheidung wird Ihnen dann von der Schulleitung mitgeteilt.

Vielen Dank für Ihr Verständnis.

Mit freundlichen Grüßen

Rony Gharios
Pädagogischer Leiter

